FBC 834.1

ARCHIVES DE PUIOL BEGOUEN

Oradour s/ Vayres, H^te Vienne, 24 Avril 1889

Monsieur,

Membre de plusieurs sociétés savantes, j'ai eu la bonne fortune, ces jours derniers, de fouiller un tumulus, et d'y ~~recueillir~~ découvrir différents objets. Je me permets de vous adresser cette communication pour le cas où elle serait susceptible de servir aux « Matériaux »

Ce tumulus est situé à 700 mètres d'Oradour sur Vayres, et à environ deux cents mètres derrière la Gare de cette localité, à gauche de la route qui conduit à Champagnac, et à droite de la Route de Châlus. –

Le champ où il a été dressé se nomme « Le champ des Mottes ». – Il est sur une hauteur, d'où la vue découvre un vaste panorama, et appartient à Monsieur Guimbelot, Conseiller Général de Rochechouart, qui a bien voulu m'autoriser à y opérer des fouilles. Au Nord ouest de Grand Oradour, et au sud, le village de Fougeras.

Le dix neuf avril courant, je me suis donc rendu dans le champ des « Mottes » et j'ai constaté que le tumulus avait été aplani pour les besoins de l'agriculture. – La terre a été rejetée de tous côtés, et le labourage a continué l'œuvre de destruction. Il est donc impossible de déterminer ses dimensions, mais on m'a dit qu'il était très élevé autrefois. Il a actuellement 25 mètres de circonférence à la base, et un mètre 70 de hauteur. – Il repose sur un sol argileux. –

Après avoir fait pratiquer une tranchée de 1^m 50, j'ai trouvé le centre du foyer, et au milieu les cendres et les ossements calcinés, deux blocs de quartz, plusieurs morceaux d'un grand vase, une urne, une certaine quantité de clous, un anneau, des débris d'ornements en

ARCHIVES DE PUJOL BEGOUEN

d'armes en fer, des traces d'oxyde de cuivre ou d'argent, enfin, un morceau du fond d'un vase épais, le tout souillé de cendres et de charbon.

Voici la description des objets que j'ai remarqués en examinant et qui formaient le mobilier funéraire, à une profondeur de 1 m. 10.

1° Les blocs de quartz. — Ils sont blancs, ont chacun environ 40 centimètres de long sur 30 de large. Le feu les a rougis et noircis par endroits.

2° Le grand vase. — J'en possède le fond en entier, qui a 25 centimètres de diamètre, et les débris que j'ai réunis, me permettent d'en fixer les dimensions à peu près comme suit: Hauteur: 25 centimètres. — Plus grand diamètre: 25 centimètres. — Il est en poterie rouge et ordinaire, pareille à celle briquetée. Son épaisseur est de 1 centimètre. Le feu en a noirci l'intérieur, et des morceaux de charbon y adhèrent encore. Il se trouvait placé à gauche des blocs de quartz, à environ 50 centimètres.

3° L'urne. — C'est la pièce qui m'a donné la plus intéressante de la découverte. La pression des terres l'a écrasée, et ma précaution, c'est par fragments que je l'ai exhumée. — Je l'ai reconstituée et il n'en manque que quelques petits morceaux. Elle a 11 centimètres de hauteur, 15 centimètres de diamètre à la panse, et le bord a 10 centim. de diamètre. — C'est un joli vase en poterie rouge et fine, de 3 millimètres d'épaisseur. Des stries vernis noir le recouvre extérieurement et intérieurement, et de plus, à l'extérieur, sont dessinées de lignes grises ornementales et paraissant avoir été faites au pinceau. Il se trouvait placé à droite des blocs de quartz, à environ 80 cent. — Il a dû renfermer de vin ou tout autre liquide dont la trace circulaire se voit très distinctement à l'intérieur.

3° — Les clous. — Ils sont en fer ou en bronze, mais plutôt en fer. Une couche de rouille mêlée de petits grains de quartz ou d'argile, les recouvre. Répandus un peu partout sur le foyer, ils ont de 2 à 3 centimètres de la tête à la pointe. Ne seraient-ce pas les restes d'un coffret?

5° — L'anneau. — Celui-ci quoique recouvert, comme les clous, d'une rouille épaisse, permet de reconnaître qu'il a été bien travaillé. Il a 14 centim. de circonférence et 12 seulement, si l'on en déduit la couche de rouille. Je ne crois pas éloigné de croire que nous sommes en présence d'un bracelet d'enfant.

6° — Les morceaux de fer. — Ils sont petits et peu nombreux. — Leur forme et la rouille empêchent de les déterminer.

7° — Les traces d'oxyde — Elles consistent en un dépôt de patine verte très friable, ayant environ 3 centim. de diamètre, et en plusieurs petites boules également en patine verte, qui peuvent être de perles.

8° — Le débris de vase. — Il est de même forme et de même pâte que le dolium, mais a appartenu à un vase de moindre dimension.

N'ayant pas entièrement mis à nu le foyer, il est probable, comme semble l'attester le débris du dernier vase, que d'autres objets se trouvent encore dans le tumulus; j'estime que de pareilles fouilles peuvent encore y être opérées avec fruit, et en attendant, je propose d'attribuer la conformation de ce tombeau à l'époque Romano-Gauloise.

J'ajouterai qu'une dépression considérable et circulaire se remarque à 150 mètres du tumulus, ce qui permet de supposer que la terre qui compose ce dernier, a été prise en cet endroit. Cette dépression se trouve au Nord, et au Sud, m'a-t-on affirmé, se trouvait un autre tumulus, à environ 80 mètres de celui que nous occupe, ce qui justifierait le nom du champ « des Mottes » (on n'en voit plus de trace). — De plus, toujours au Sud, il existe un souterrain refuge, mis à jour par la tranchée du chemin de fer, et j'ai cru reconnaître, à peu de distance, la trace d'un

autre tumulus.

Il y avait donc dans le premier médaillon de notre série, une station assez importante près d'Oradour. —

N'étant pas très versé dans la science archéologique je n'émets que des hypothèses, et je joins à la présente, un dessin des vases que je nomme « urnes » afin que par comparaison de plus compétents que moi, puissent fixer une date à l'enfouissement.

Je crois avoir découvert 2 autres tumuli, que je me propose de fouiller, et si je puis vous être utile, je vous ~~en~~ ferai part de mes découvertes.

Je suis avec respect, Monsieur,

Votre très humble serviteur,

Félix Vandermarcq

Commis principal des Contributions Ind.tes

FBC.822.1,1(9)

ARCHIVES DE PUJOL BEGOUEN

Urne des Tumulus d'Oradour.